Saint-Martin-de-la-Garenne (78) : une adolescente de 17 ans agressée sexuellement par un migrant clandestin congolais sous OQTF, déjà condamné pour des faits similaires

30/11/2023 à 7h28



Un ressortissant congolais sera jugé le **20 décembre 2023** par le **tribunal de Versailles**. L'homme est accusé d'avoir agressé une adolescente de 17 ans, dans un bus, à **Saint-Martin-de-la-Garenne** (Yvelines).

> *« Il lui a dit : Bonjour ma chérie. T'es belle. Tu me donnes ton 06 ? Puis il a commencé à caresser sa cuisse. »*

Cet homme de 27 ans est déjà connu de la justice pour des faits similaires. En août 2020, il a été condamné à Pontoise (Val-d'Oise) pour une agression sexuelle. En novembre 2020, Paris l'a également sanctionné pour la même chose. Trois signalements ont également été portés à la

connaissance de la justice.

(…) « Votre **demande d’asile** a été refusée deux fois. Vous faites l’objet d’une **obligation de quitter le territoire français** (OQTF) depuis janvier 2021. Vous n’avez pas de travail ni de logement stable. Nous devons nous assurer que vous serez présents lors de votre procès », a motivé la présidente.

Actu

(Merci à Adri)